



NOVEMBRE 2021

**RAPPORT DE L'ENQUETE DE PROFILAGE**  
**BUJUMBURA - BUJUMBURA MAIRIE - MAKAMBA - RUMONGE**  
**INONDATIONS - 2021**



Merci à nos bailleurs:



## INTRODUCTION

Entre mars et mai 2021, les provinces de Bujumbura, Bujumbura Mairie, Rumonge et Makamba ont été fortement touchées par des inondations dues à la montée des eaux du Lac Tanganyika qui ont affecté environ 52 000 personnes dont 22 000 déplacées. Dans la province de Bujumbura, certaines personnes déplacées ont été installées dans les sites de Sobel et Kinyinya II qui hébergeaient déjà des personnes déplacées par les inondations de 2020. Dans les autres provinces de Bujumbura Mairie, Rumonge et Makamba, les personnes déplacées étaient logées dans les communautés d'accueil. Dans le cadre de l'enquête de profilage, tous les nouveaux ménages déplacés vivant dans les sites de Sobel et Kinyinya II, et ceux résidant dans les provinces de Bujumbura Mairie, Rumonge et Makamba ont été profilés. Un total de 3 988 ménages déplacés (20 106 personnes) ont été enquêtés.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

## RESULTATS CLES DU PROFILAGE



**3 988** ménages (20 106 personnes) ont été profilés : **806** ménages (2 090 personnes) dans le site de Sobel et **957** ménages (2 329 personnes) dans le site de Kinyinya II à Bujumbura, **58** ménages (433 personnes) à Bujumbura Mairie, **1 543** ménages (11 029 personnes) à Rumonge et **624** ménages (4 225 personnes) à Makamba.



**75 pour cent** des ménages déplacés ont rapporté avoir l'intention de quitter les lieux de déplacement. Parmi eux, **58 pour cent** ont souhaité aller dans un autre lieu que le lieu d'origine, **37 pour cent** ont souhaité retourner sur leurs lieux d'origine et **5 pour cent** n'ont pas encore décidé. Les principales causes empêchant le retour étaient la destruction des maisons (32%), le lieu d'origine inondé (27%) et le manque de moyens (23%).



Les besoins les plus urgents rapportés par les ménages enquêtés étaient les abris (57%), la nourriture (34%) et les articles non alimentaires (33%).

## METHODOLOGIE

La collecte des données de l'enquête de profilage des ménages déplacés a été conduite du 3 au 25 août 2021 dans les sites de Kinyinya II et Sobel (Bujumbura), et dans les provinces de Bujumbura Mairie, Rumonge et Makamba par les partenaires (le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, et la Croix Rouge du Burundi) qui ont été formés sur la méthodologie de la Matrice de Suivi des Déplacements (en anglais, Displacement Tracking Matrix ou DTM), la fixation des sites pour limiter les infiltrations et le questionnaire de collecte des données avec les tablettes. Cette collecte des données a été supervisée par le personnel de l'OIM, le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, la Protection Civile et les autorités locales.

Un comité de litige a été mis en place dans tous les lieux où l'exercice de profilage a eu lieu. Il était composé des personnels de l'OIM, du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, la Protection Civile, les autorités locales et les gestionnaires des sites. Le comité avait pour rôle de résoudre tous les cas litigieux qui ont été rencontrés pendant l'exercice.

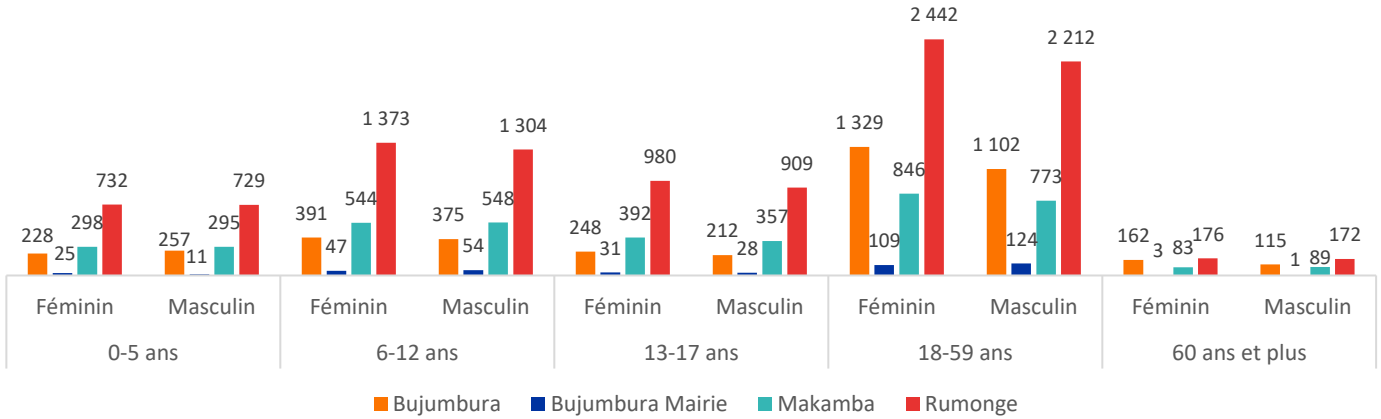
L'entretien a été effectué avec le chef de ménage. En absence du chef de ménage, le questionnaire a été administré avec un autre membre adulte (plus de 18 ans) de la famille. Les données ont été validées par les autorités locales et les bénéficiaires en présence de l'OIM, du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, et la Plateforme Nationale de Réduction des Risques et des Catastrophes.

Pour avoir accès aux rapports de la DTM Burundi merci de visiter : <https://dtm.iom.int/burundi> Contact : [DTMBurundiFeedback@iom.int](mailto:DTMBurundiFeedback@iom.int)

## DEMOGRAPHIE DES PERSONNES DEPLACÉES

Les résultats du profilage montrent que le nombre de personnes de sexe féminin (52%) était plus élevé que celui des personnes de sexe masculin (48%). La plus grande partie des personnes profilées (8 937 personnes soit 44% de l'effectif total) avaient entre 18 et 59 ans. Ceci montre que la population déplacée est jeune, d'autant plus que les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentaient que 4 pour cent de la population déplacée (801).

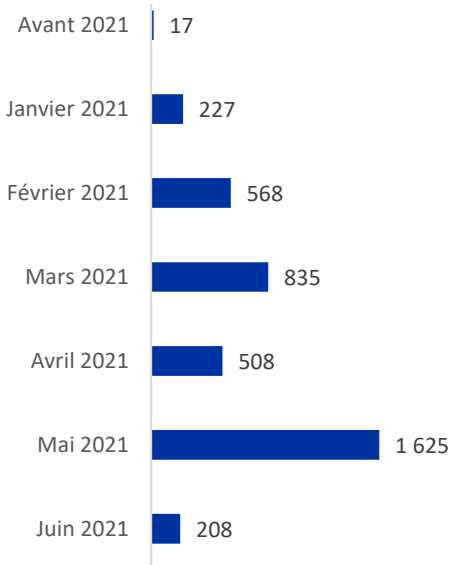
Figure 1 : Répartition par sexe et âge des personnes déplacées par province



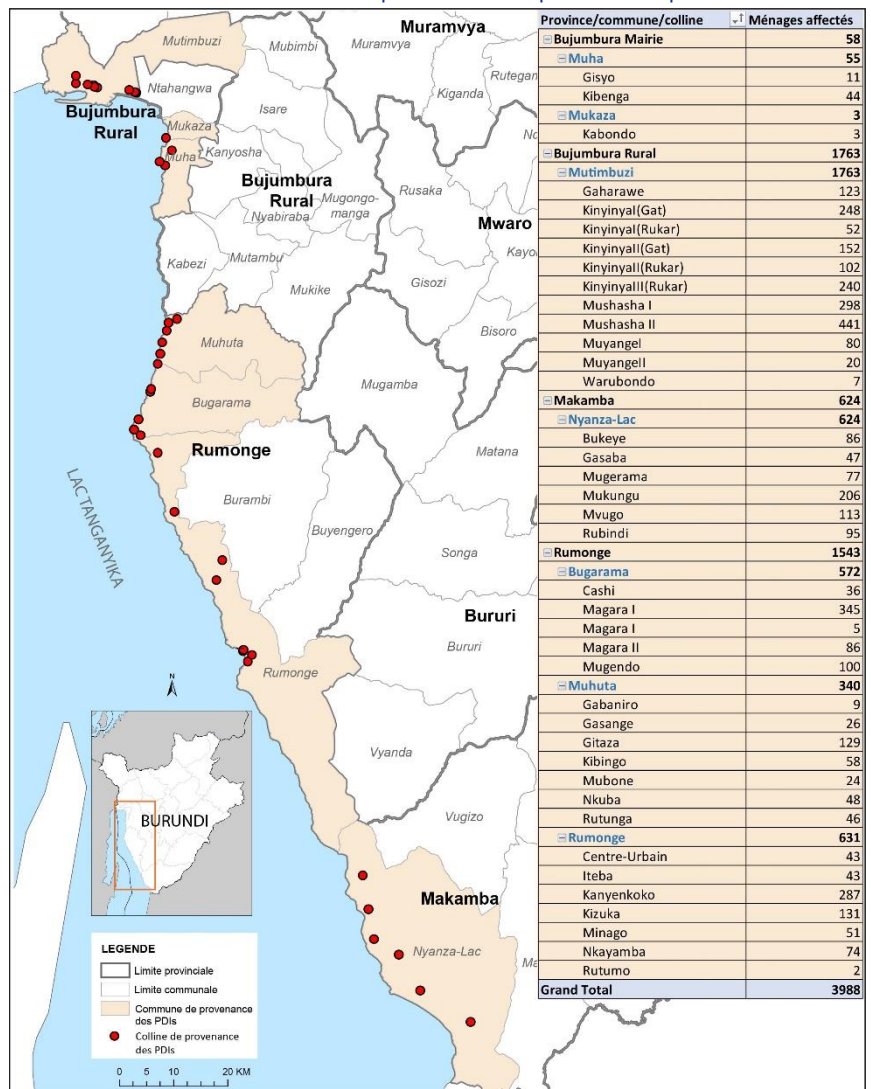
## PROVENANCE ET PERIODE DE DEPLACEMENT

La majorité des personnes déplacées dans les quatre provinces provenaient des collines situées au bord du Lac Tanganyika qui ont été progressivement affectées par les inondations. La grande partie des ménages ont été déplacés au mois de mai 2021.

Figure 2 : Période de déplacement des ménages déplacés



Carte 1 : Collines de provenance des personnes déplacées



Parmi les ménages déplacés, 22 pour cent ont déclaré avoir été déplacés au moins une fois dans le passé. La majorité de ces ménages provenaient des provinces de Bujumbura et Rumonge.

Figure 3 : Ménages ayant subi un déplacement dans le passé

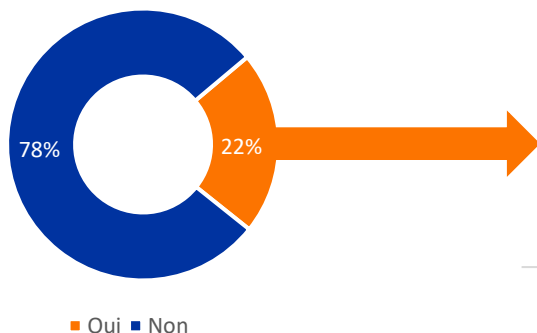
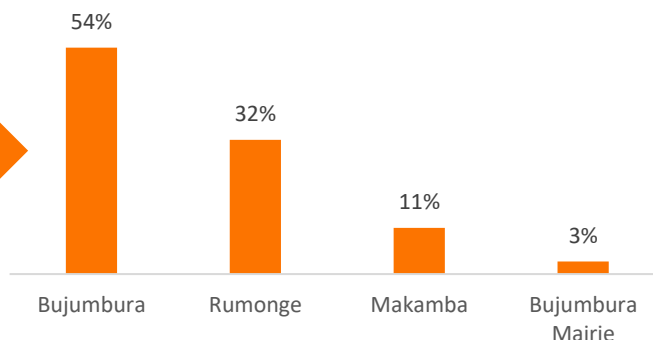
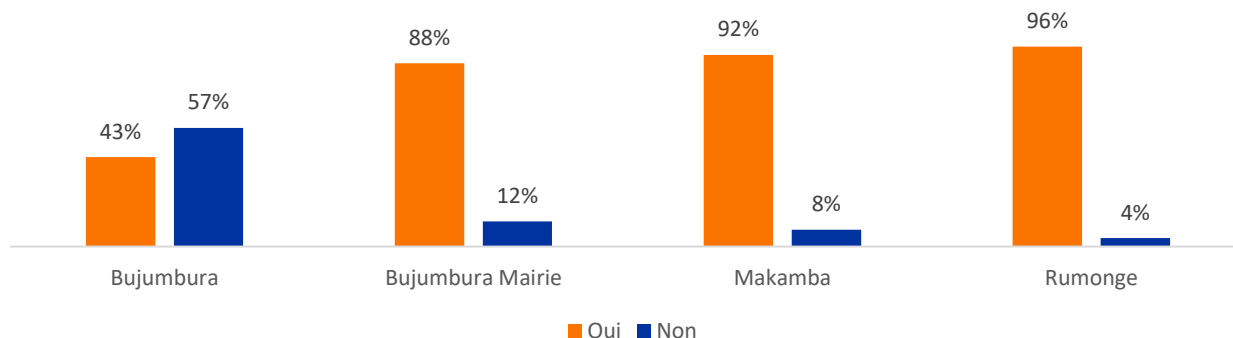


Figure 4 : Ménages ayant subi un déplacement dans le passé



La majorité des ménages déplacés ont déclaré que les membres de leurs familles vivaient ensemble dans le lieu de déplacement, excepté la province de Bujumbura où plus de 55 pour cent ont déclaré que certains membres de leurs familles vivent dans d'autres lieux.

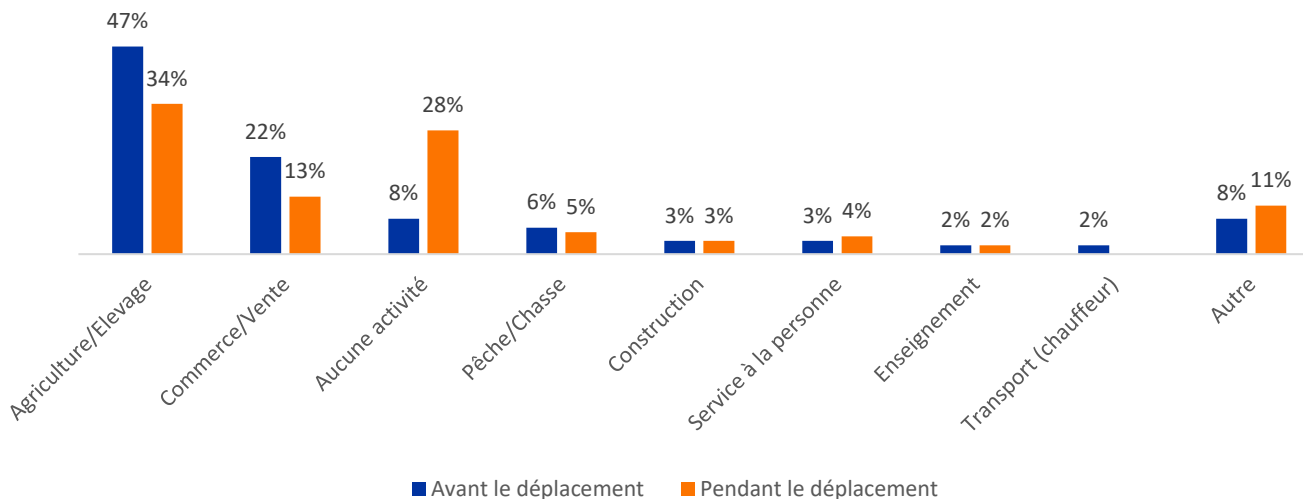
Figure 5 : Membres de famille vivant ensemble dans le lieu de déplacement



## ACTIVITES DES MENAGES DEPLACES

L'agriculture et l'élevage étaient les principales activités des ménages déplacés avant et pendant le déplacement, mais le pourcentage des ménages sans activité était passé de 8 pour cent avant le déplacement à 28 pour cent pendant le déplacement.

Figure 6 : Activités des ménages déplacés





## NUTRITION ET ALIMENTATION

Seulement 30 pour cent des ménages déplacés ont rapporté avoir une alimentation variée pendant le déplacement. Environ 10 pour cent des ménages avaient des nourrissons de moins de six mois.

Figure 7 : Accès à une alimentation variée

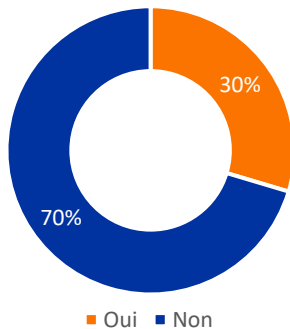
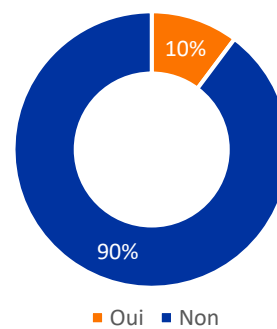


Figure 8 : Ménages avec nourrissons de moins de six mois



Dans toutes les provinces, la principale source d'approvisionnement en nourriture des ménages déplacés était le marché. Plus de 80 pour cent de ménages faisaient moins de 30 minutes pour arriver au marché le plus proche de leur lieu de déplacement.

Figure 9 : Source d'approvisionnement en nourriture des ménages déplacés

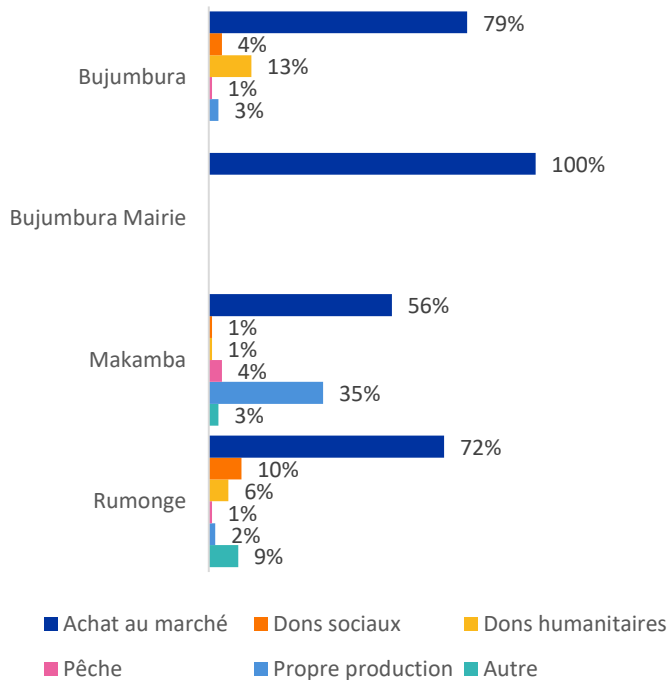
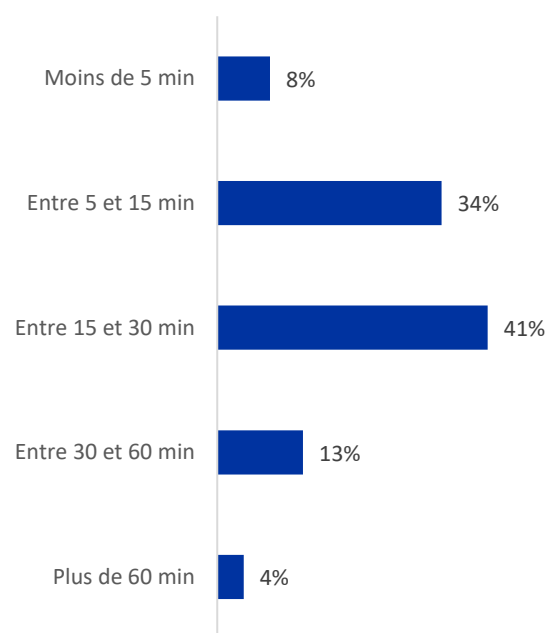


Figure 10 : Temps de marche pour arriver au marché le plus proche



## HEBERGEMENT ET BIENS DES MENAGES DEPLACES

Avant le déplacement, la majorité (89%) de personnes des ménages déplacés vivaient dans leurs propriétaires (maisons ou de parcelles), alors que les autres personnes étaient dans des hébergements gratuits (7%) ou en location (5%). Pendant le déplacement, plus de 40 pour cent des personnes déplacées vivaient dans des hébergement gratuits, 31 pour cent louaient leur logement et 21 pour cent logeaient dans des sites.

Figure 11 : Type d'hébergement des personnes avant le déplacement

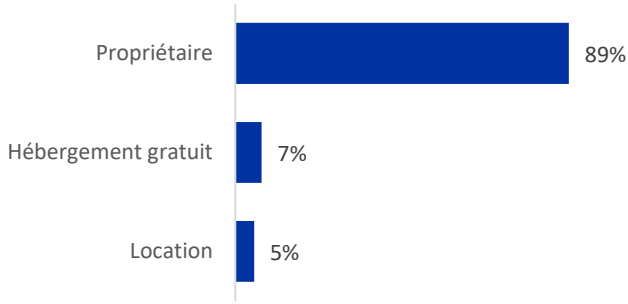


Figure 12 : Type d'hébergement des personnes pendant le déplacement

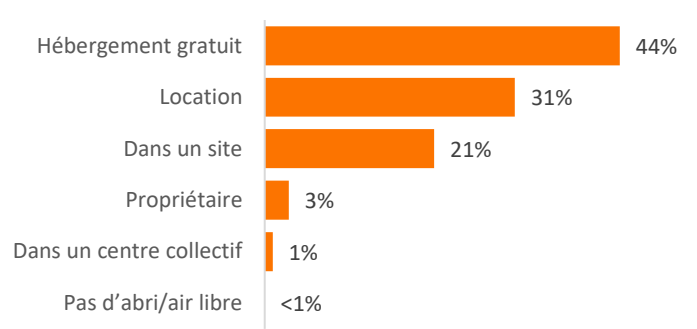


Figure 13 : Ménages possédant des propriétés foncières par province

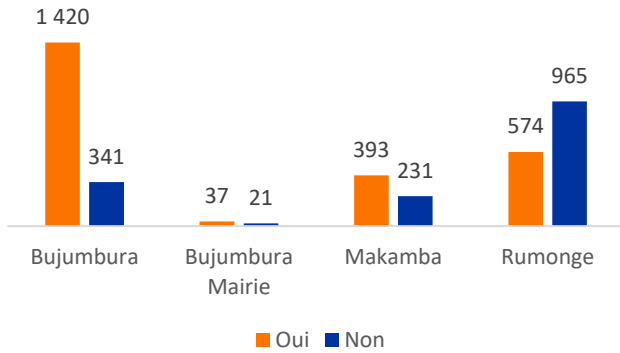


Figure 14 : Accès à la propriété foncière

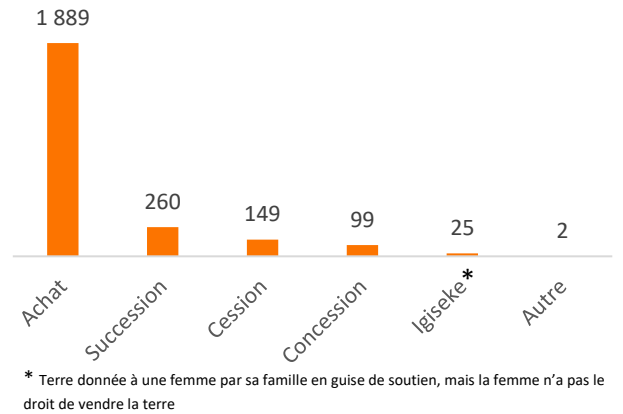


Figure 15 : Documents de propriété foncière en possession des ménages

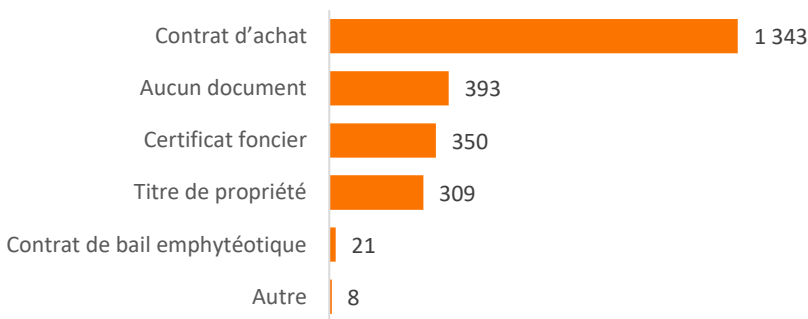


Figure 16 : Espoir de recouvrer ses droits fonciers au retour

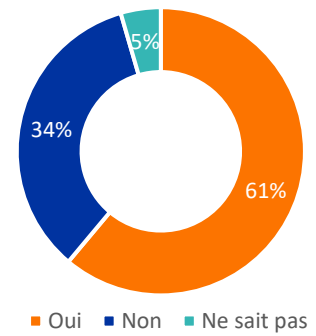


Figure 17 : Articles non alimentaires en possession des ménages déplacés

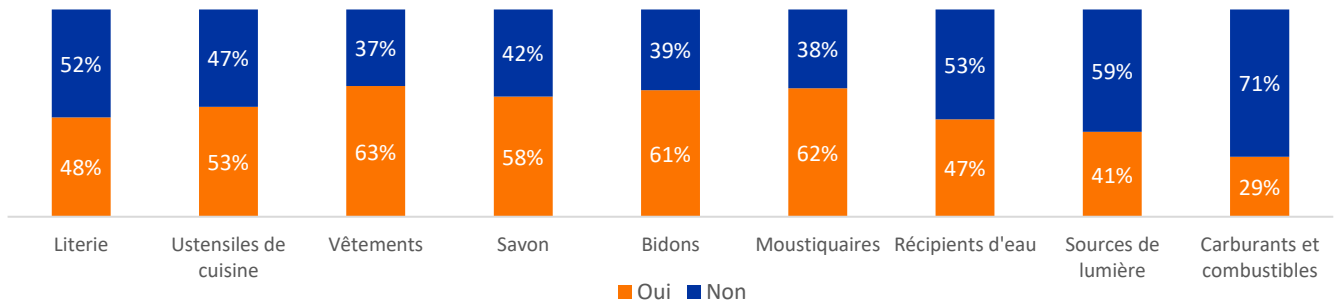
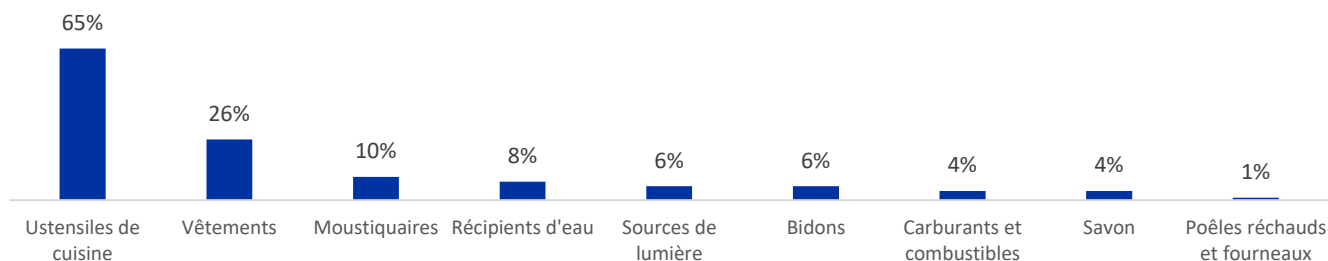


Figure 18 : Besoins en articles non alimentaires des ménages déplacés



## EDUCATION

Parmi les ménages déplacés, 81 pour cent ont déclaré avoir des enfants en âge scolaire. Les données démographiques montrent que plus de 7 000 enfants déplacés sont en âge scolaire. Parmi ces enfants, 95 pour cent allaient à l'école, tandis que le reste (5%) n'y allaient pas (principalement dans la province de Makamba).

Figure 19 : Ménages ayant des enfants en âge scolaire

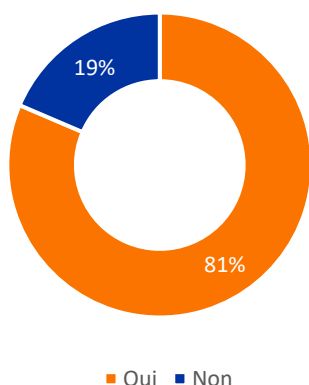
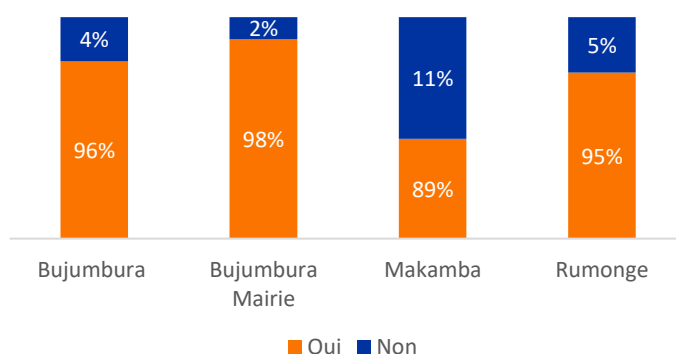
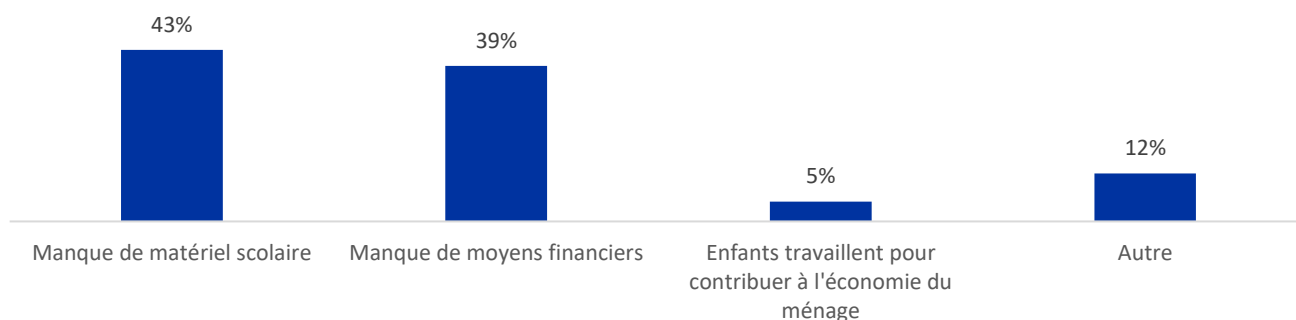


Figure 20 : Enfant fréquentant l'école par province



Les principales causes empêchant les enfants d'aller à l'école étaient le manque de matériel scolaire (43%) et le manque de moyens financiers (39%).

Figure 21 : Causes empêchant les enfants d'aller à l'école



## EAU ET ASSAINISSEMENT

Les principales sources d'eau de boisson des ménages déplacés étaient le camion-citerne (34%), la distribution de l'eau (11%) et l'eau vendue (11%). Dans toutes les provinces, la majorité des ménages ont déclaré que l'eau de boisson est bonne, mais quelques ménages ont mentionné quelques problèmes liés à l'eau tels que la présence de parasites et le manque de clarté de l'eau.

Figure 22 : Source d'eau de boisson des ménages déplacés

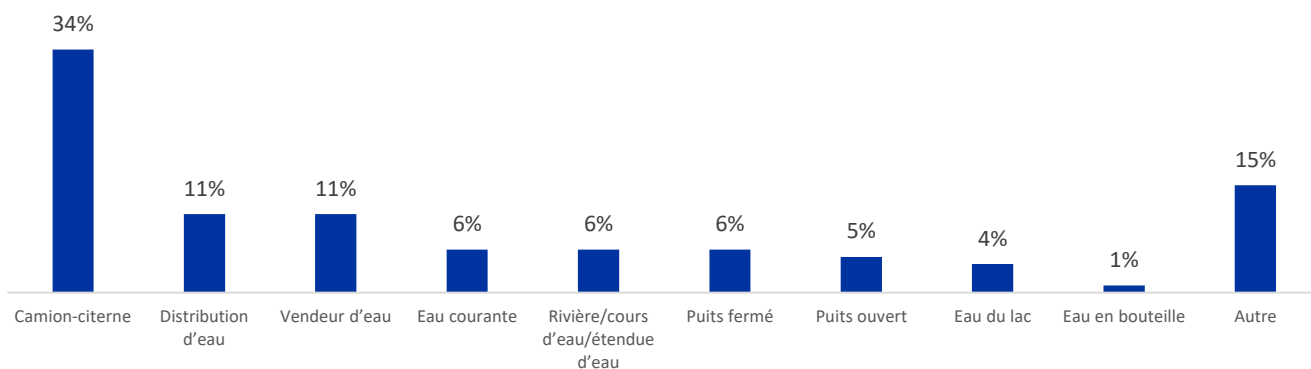


Figure 23 : Qualité de l'eau par province

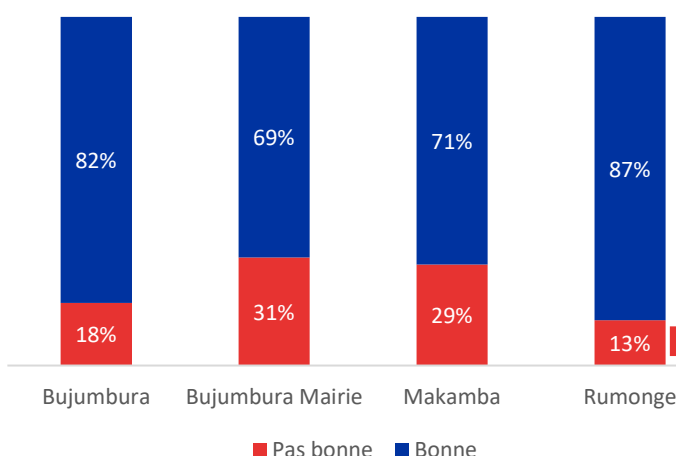
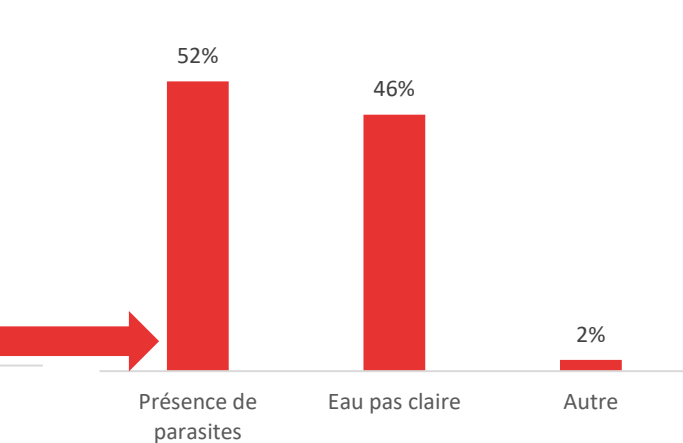


Figure 24 : Problème lié à l'eau



Presque 95 pour cent des ménages déplacés avaient accès à des latrines fonctionnelles, sauf dans les provinces de Makamba et Rumonge où quelques ménages ont déclaré ne pas y avoir accès. Environ 58 pour cent des ménages ont rapporté que les latrines n'étaient pas séparées pour les hommes et femmes.

Figure 25 : Accès aux latrines par province

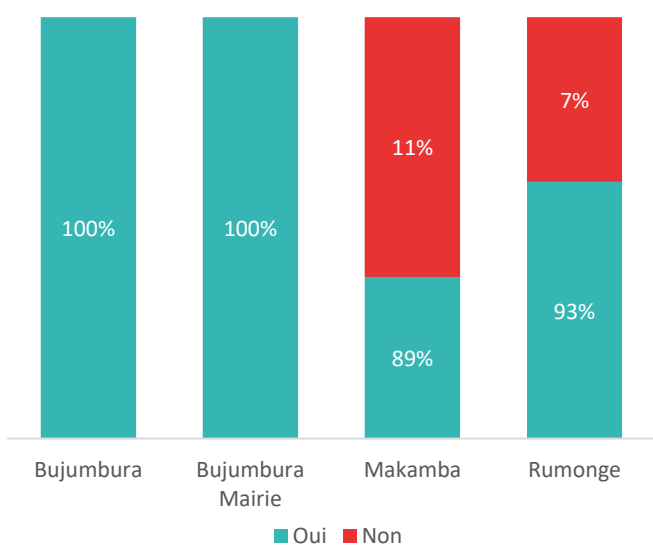


Figure 26 : Type de latrines utilisées par les ménages

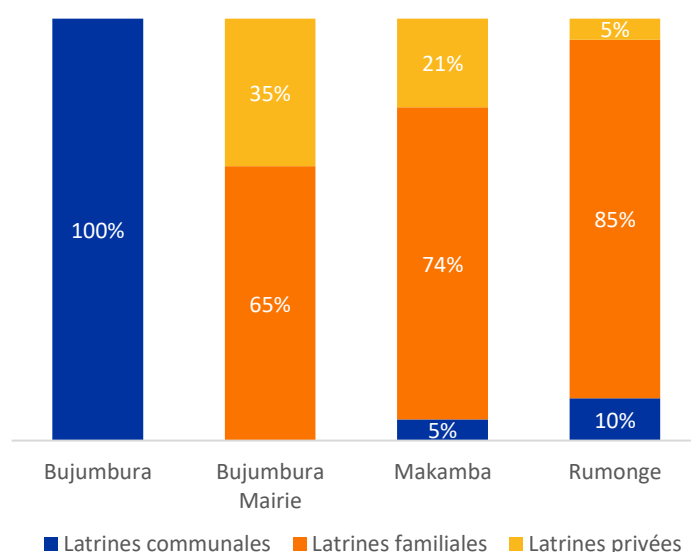




Figure 27 : Latrines hommes et femmes séparées

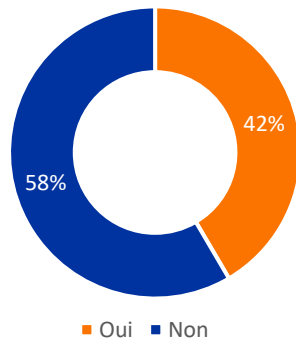
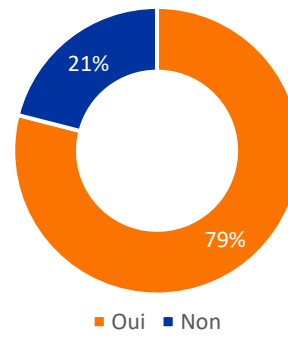


Figure 28 : Lavage des mains après utilisation des toilettes



Les maladies les plus récurrentes dans les ménages déplacés étaient le paludisme (37%), la diarrhée (16%) et la fièvre (15%). Environ 77 pour cent des ménages ont déclaré avoir un service de santé non loin de leur lieu de déplacement. De plus, 65 pour cent des ménages faisaient moins de 30 minutes de marche pour arriver à un service de santé.

Figure 29 : Maladies récurrentes dans les ménages déplacés

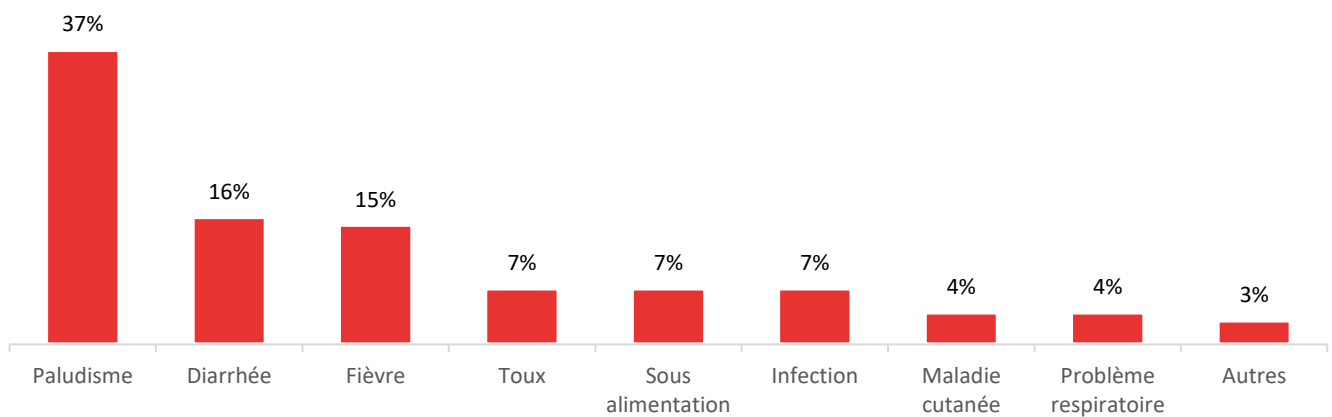


Figure 30 : Service de santé à proximité de votre lieu de déplacement

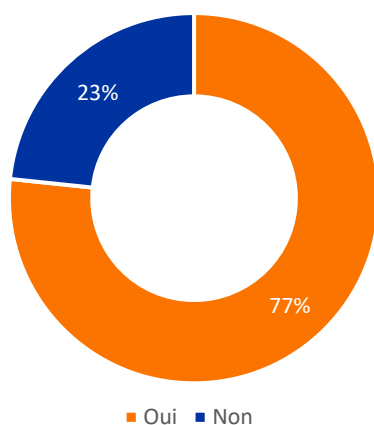
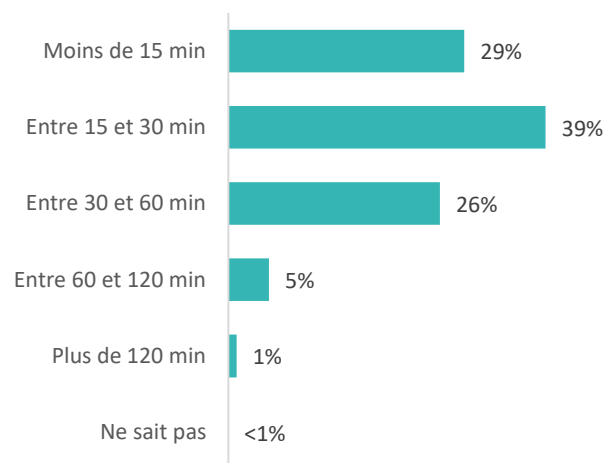


Figure 31 : Temps de marche pour arriver au service de santé



La plupart des ménages déplacés ont déclaré se sentir en sécurité dans les lieux de déplacement dans toutes les provinces. Les zones où certains ménages ne se sentaient pas en sécurité étaient leurs maisons (34%), les zones de collecte du bois (29%) et au niveau des latrines (23%).

Figure 32 : Vous sentez-vous en sécurité dans le lieu de déplacement

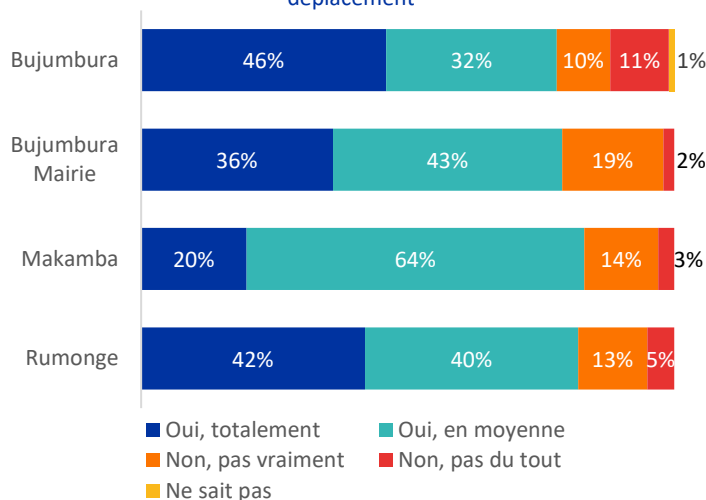
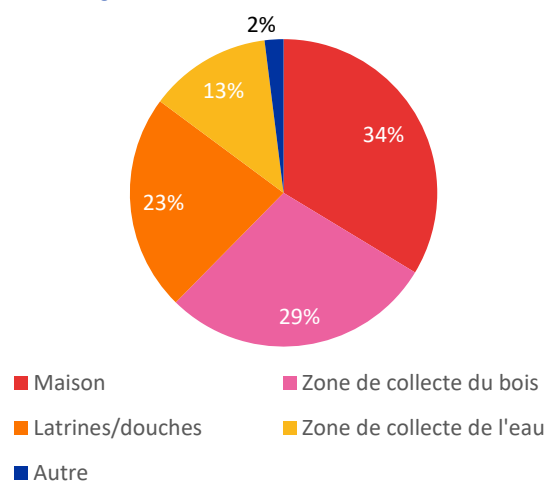
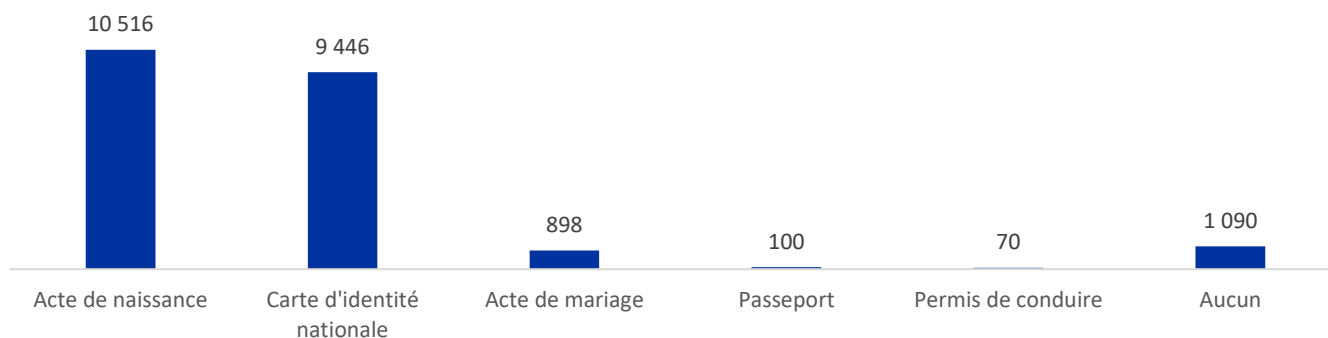


Figure 33 : Zone de sentiment de non sécurité



Parmi les personnes déplacées, 1 090 ont déclaré n'avoir aucun document d'identité, le reste (19 016 déplacés) avait au moins un ou plusieurs documents d'identité.

Figure 34 : Type de documents d'identité



## INTENTION DE QUITTER LE LIEU DE DEPLACEMENT

Dans chacune des provinces, plus de 50 pour cent des ménages déplacés avaient l'intention de quitter le lieu de déplacement. La plupart des ménages (50%) envisageaient de quitter le lieu de déplacement dans une période de moins d'un mois. Makamba est la seule province où 39 pour cent des ménages ne voulaient pas quitter le lieu de déplacement.

Les principales raisons empêchant de quitter le lieu de déplacement étaient la destruction des maisons (32%), le lieu d'origine inondé (27%) et le manque de moyens financiers (23%).

Figure 35 : Intention de quitter le lieu de déplacement par province

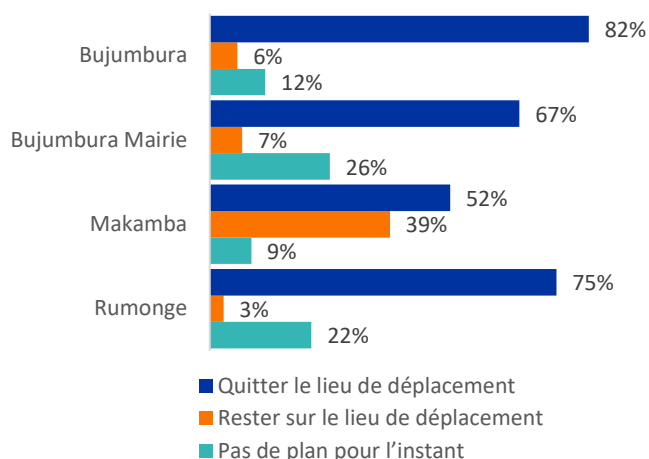


Figure 36 : Période envisagée pour quitter le lieu de déplacement

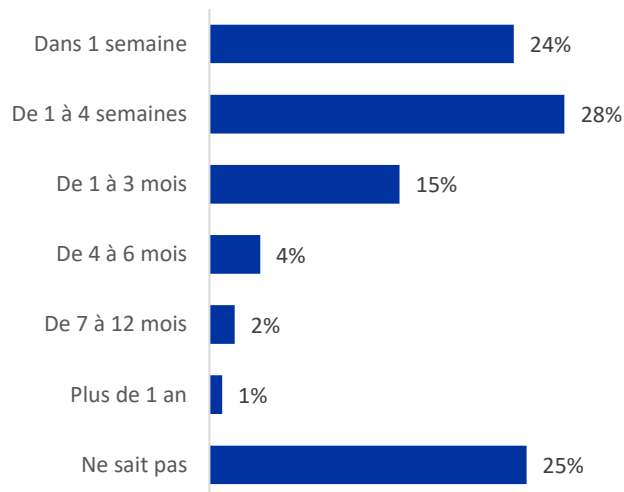


Figure 37 : Raison de quitter le lieu de déplacement

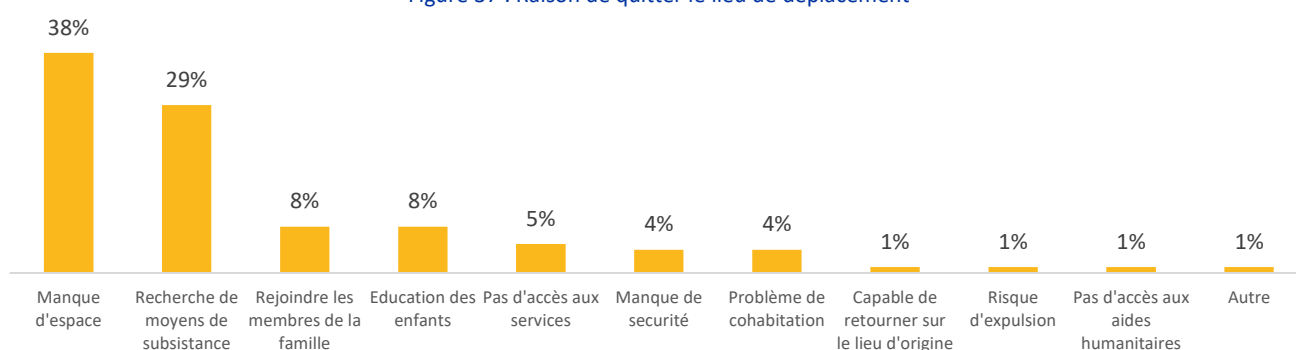


Figure 38 : Raison empêchant de quitter le lieu de déplacement

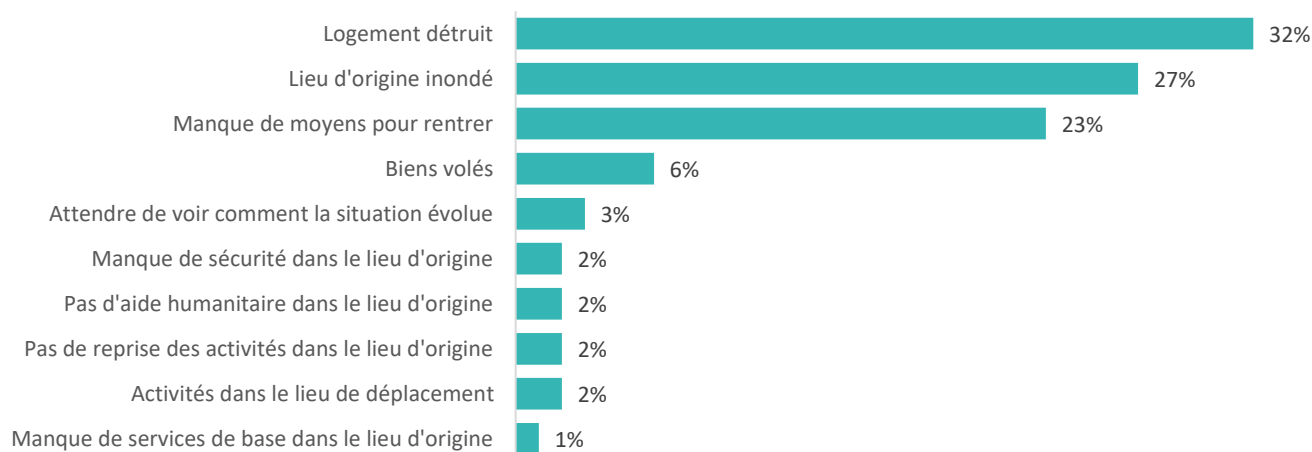
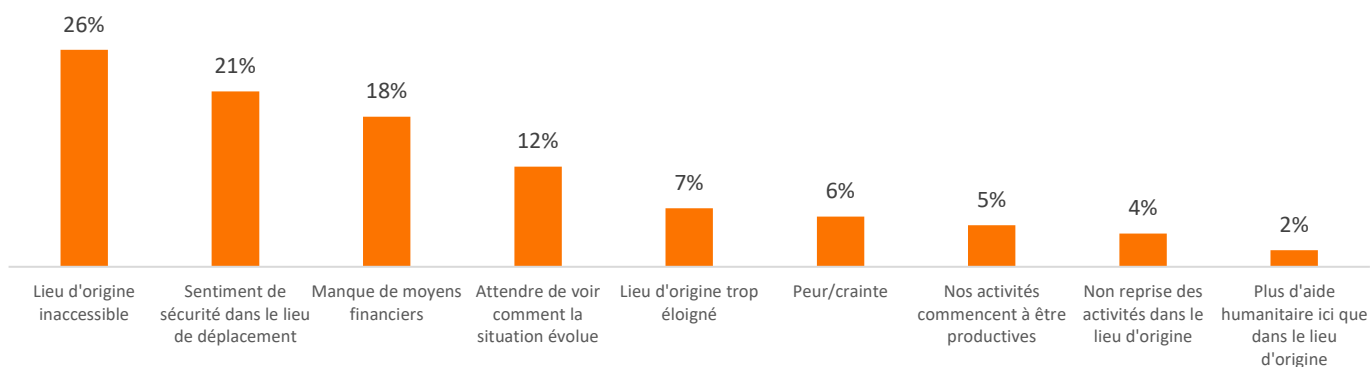


Figure 39 : Raison de rester sur le lieu de déplacement



## INTENTION DE RETOUR SUR LE LIEU D'ORIGINE

Dans les provinces de Bujumbura et Bujumbura Mairie, la majorité des ménages déplacés qui avaient l'intention de quitter le lieu de déplacement souhaitaient le retour dans leurs lieux d'origine, tandis que les ménages déplacés dans les provinces de Rumonge et Makamba souhaitaient aller dans d'autres lieux que le lieu d'origine. Presque tous les ménages déplacés souhaitaient rester dans leur province d'origine même s'ils avaient choisi d'aller dans d'autres lieux que le lieu d'origine.

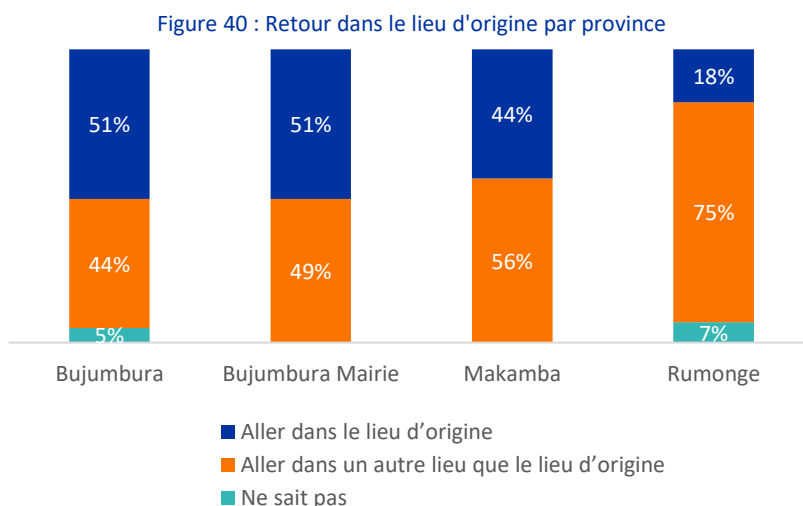
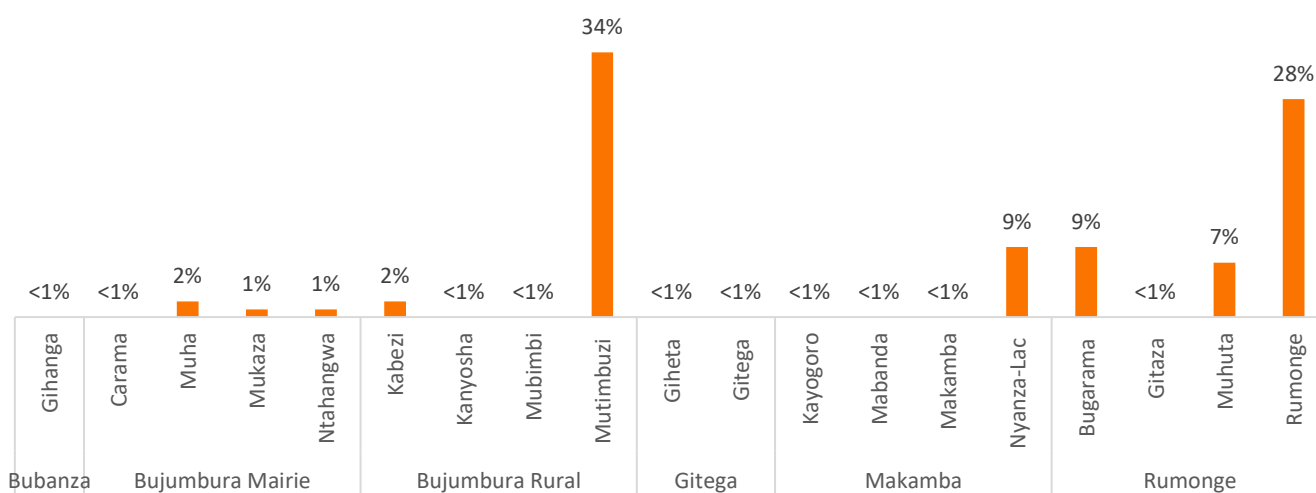


Figure 41 : Commune de choix des ménages voulant aller dans d'autres lieux que le lieu d'origine



## BESOINS HUMANITAIRES

La majorité des ménages déplacés dans les provinces de Makamba, Rumonge et Bujumbura Mairie ont déclaré ne pas avoir reçu d'assistance depuis leur déplacement, alors que dans la province de Bujumbura, 73 pour cent des ménages déplacés ont déclaré avoir reçu au moins une assistance.

Les assistances les plus fournies étaient les vivres et les articles non alimentaires.

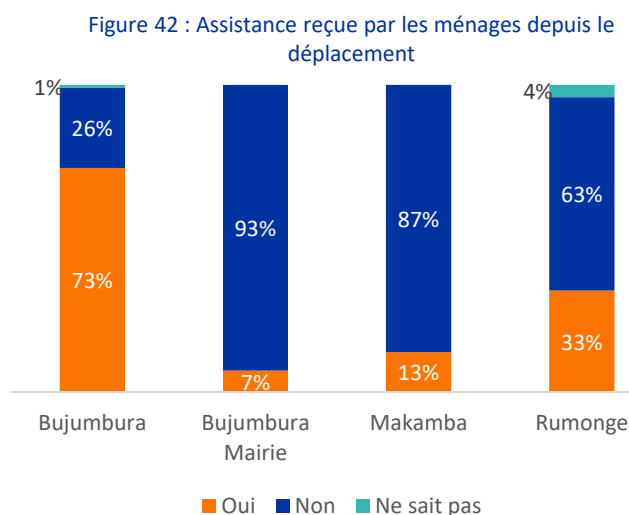


Figure 43 : Type d'assistance reçue

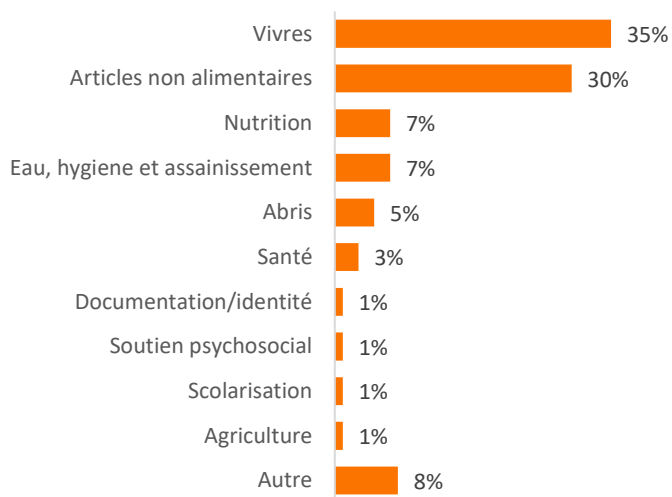
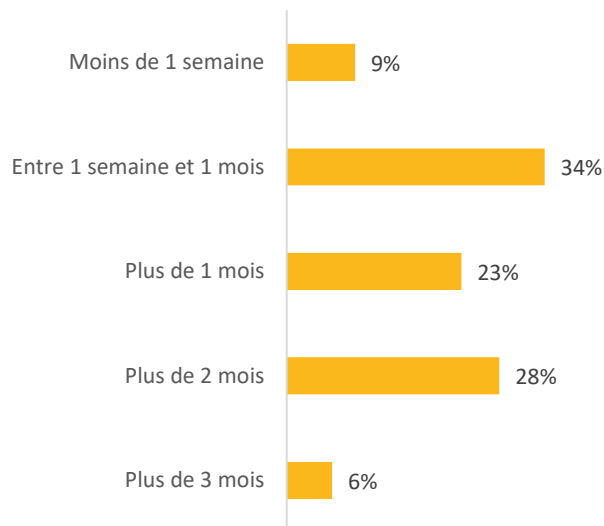


Figure 44 : Période de la dernière assistance reçue



Les trois besoins primaires demandés par les ménages déplacés étaient les abris (57%), la nourriture (34%) et les articles non alimentaires (33%).

Figure 45 : Besoins d'urgence les plus demandés par les ménages déplacés

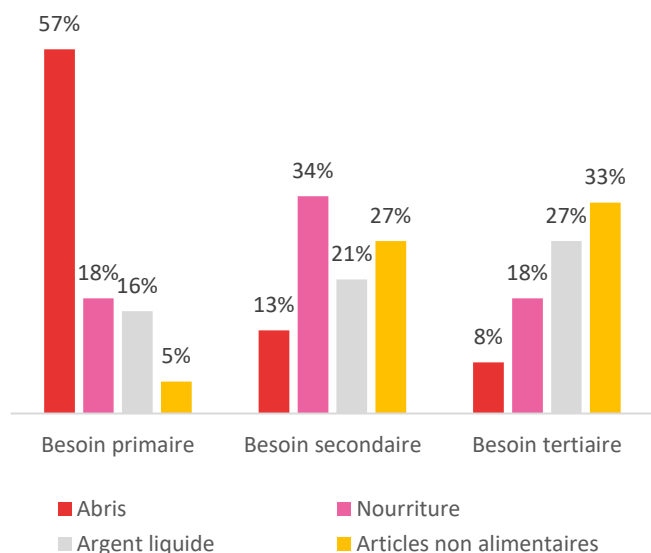
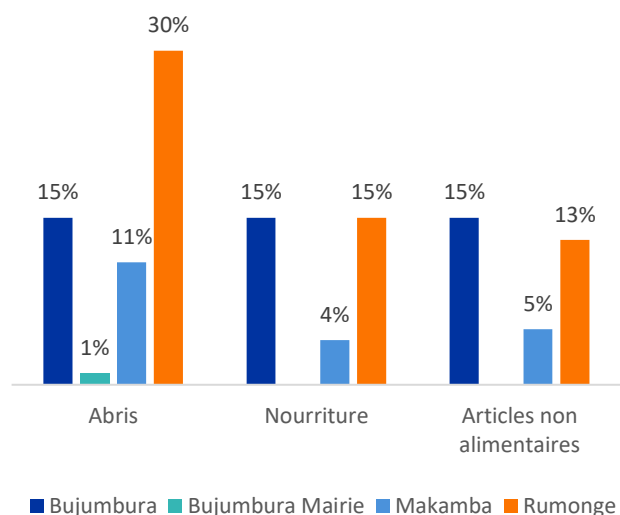


Figure 46 : Les trois besoins primaires par province



## REDEVABILITE

Pour la redevabilité, 68 pour cent des ménages déplacés ont déclaré vouloir se plaindre directement chez un responsable (autorités ou humanitaires) en cas de problème avec les assistances humanitaires fournies. Selon les ménages interviewés, les personnes les plus vulnérables dans la communauté étaient les personnes âgées, les femmes allaitantes/enceintes, les personnes vivant avec des maladies chroniques.

Figure 47 : Comment se plaindre par apport à l'assistance humanitaire

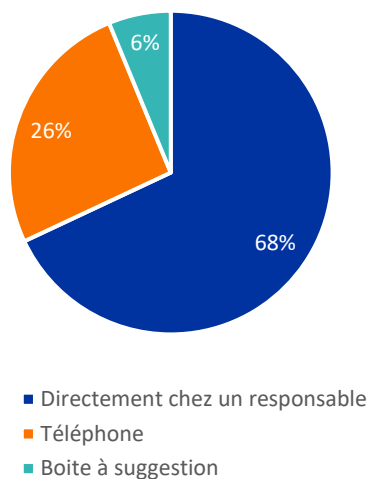
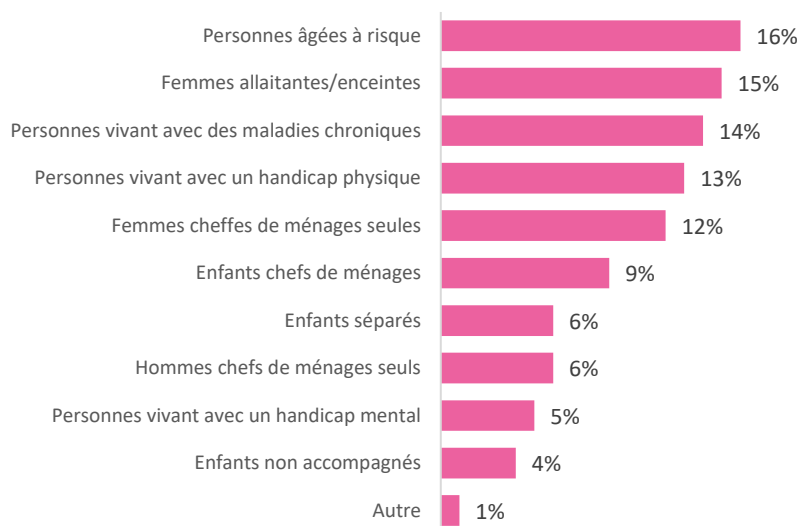


Figure 48 : Personnes les plus vulnérables dans la communauté



## CONCLUSION

Les inondations de 2021 ont causé le déplacement de plus de 20 000 personnes dans les provinces de Bujumbura, Bujumbura Mairie, Rumonge et Makamba. Environ 52 pour cent des personnes déplacées étaient de sexe féminin et la plus grande partie des personnes avaient entre 18 et 59 ans (44%). Ceci montre que la population déplacée est jeune. Parmi les ménages profilés, 75 pour cent ont déclaré avoir l'intention de quitter les lieux de déplacement, contre 30 pour cent qui ont l'intention de rester ou qui n'ont pas encore pris une décision. Les besoins humanitaires les plus demandés étaient les abris, la nourriture et les articles non alimentaires. La province de Bujumbura était la seule qui avait reçu plus d'assistance que les autres provinces.

